Accord de mise en œuvre de l'article 8 de la Charte des relations et de respect mutuel entre les usagers et les riverains de l'aérodrome de Saint-Cyr-l'école.

Article 8 de la Charte

Pendant les week-end:

- Pour les usagers: à exploiter tous les moyens dont ils disposent pour réduire les émissions sonores et à rechercher des possibilités de réduction notable du trafic en tours de piste à certaines périodes à définir conjointement avec les riverains,
- Pour les riverains: à proposer des niveaux sonores acceptables en fonction de ces périodes.

Les soussignés, représentants les élus, les riverains et les usagers de l'aérodrome de Saint-Cyr-l'école au sein du Comité de suivi de la Charte, s'engagent.

Pour les usagers :

- Du 1er avril au 30 octobre, les samedis, dimanches et jours fériés, de 12h00 à 14h00 locales, l'entraînement en tours de piste est réservé aux aéronefs qui sont équipés d'un dispositif atténuateur de bruit (silencieux).
  Cette limitation ne s'applique pas aux départs et arrivées des aéronefs en vol local ou en voyage
- à mettre en œuvre le programme d'équipement en silencieux des aéronefs basés sur la plate-forme de Saint-Cyr-l'école, annexé au présent accord.

Pour les riverains :

- A ne pas remettre en question la première disposition avant d'avoir constaté ses effets jusqu'à fin 2010, dans la mesure où les usagers respectent le calendrier d'équipement des aéronefs en silencieux (annexé au présent accord).
- A ne proposer au Comité de suivi des aménagements de ces dispositions et/ou des aménagements nouveaux qu'après avoir présenté une analyse de l'évolution des nuisances de bruit.

La mise en place de la première disposition sera effectuée dans un délai maximum de 3 semaines à compter de la signature du présent accord.

A Versailles, le .....

Les signataires,

Signataires de l'Accord de mise en œuvre de l'article 8 de la Charte des relations et de respect mutuel entre les usagers et les riverains de l'aérodrome de Saint-Cyr-l'Ecole:

Commune de Saint-Cyr-l'Ecole :

Nom : DERAM
Prénom : Daniel
Qualité : Maire

Le :
Signature :

Commune de Bailly :

Nom : Angoulvant
Prénom : Jeanine
Qualité : Maire adjoint.

Le : 5.07.07
Signature :

Commune de Noisy-le-Roi :

Nom : JOGUET
Prénom : Jean-Claude
Qualité : Maire adjoint

Le : 5-7-2007
Signature :

Commune de Fontenay-le-Fleury :

Nom : URLACHER
Prénom : Jean-Marie
Qualité : Adj au Maire

Le : 5/07/07
Signature :

Commune de Versailles :

Nom : PINTE
Prénom : Etienne
Qualité : Député-maire

Le : 27 juillet 2007
Signature :

Association pour la Défense de l'Environnement de l'Epi d'Or :

Nom : BIZOUARD
Prénom : Jacques
Qualité : Vice président de l'ADEEO

Le : 05/07/2007
Signature :

Association Saint-Cyr Rail Environnement :

Nom : COCHET
Prénom : André
Qualité : Vice-président

Le : 5-07-07
Signature :
Abstention

Association pour la Défense de l'Environnement de Rocquencourt :

Nom :
Prénom :
Qualité :

Le :
Signature :

Association pour la défense de l'environnement de la plaine de Versailles :

Nom : MENOT
Prénom : Patrick
Qualité : Président

Le : 5/07/2007
Signature :

Association pour la protection de l'environnement de Bailly et de Noisy-le-Roi :

Nom :
Prénom :
Qualité :

Le : 4/01/2011
Signature :
Patrick MENOT - Président APEBNR

Association Yvelines Environnement :

Nom : OLIVIER
Prénom : Léon
Qualité : Vice Président

Le : 5/07/2007
Signature :

Groupement des Usagers de l'Aérodrome de Saint-Cyr-l'Ecole :

Nom : CHOMA
Prénom : HENRI
Qualité : Pt du GUAS

Le : 5-7-2007
Signature :

Association de défense des riverains de l'autoroute et de l'aérodrome :

Nom : BORSI
Prénom : Michel
Qualité : Administrateur-Secrétaire

Le : 05.07.2007
Signature :
Abstention.